Genevois, à vos plumes!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 222

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027609

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mieux consommer: du bon usage des tests comparatifs

Vous voulez acheter une machine à laver la vaisselle, une corde de remorquage, un humidificateur, des cigarettes ? La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) l'a prévu, et a fait réaliser des tests comparatifs sur chacun de ces articles, — et sur une cinquantaine d'autres au total en quelque huit ans d'activité.
Les résultats de ces tests paraissent en version intégrale sous forme de brochures dans « J'achète mieux », ainsi que dans la presse coopérative et syndicale (Coop Suisse et l'USS fournissent à la FPC la majeure partie de ses ressources, complétées par une maigre subvention fédérale de 75 000 francs). La presse quotidienne communique également de plus en plus régulièrement un résumé des résultats des tests comparatifs de marchandises et de services.

Du côté de l'information donc, pas grand-chose à redire. Et pourtant, au moment de l'achat, maints consommateurs demeurent perplexes devant la diversité de l'offre. Pourquoi cette relative — et regrettable — inefficacité des tests ?
C'est qu'ils sont rapidement périmés, vu les fréquents changements sur le marché des biens de consommation courante. Ce perpétuel « renouvellement » ne correspond d'ailleurs pas toujours à une réelle amélioration, mais bien souvent à une simple volonté de promouvoir les ventes, sous le couvert du magique progrès technique. Et les tests eux-mêmes entraînent des changements, de la part des fabricants soucieux de rectifier le tir. Quels qu'en soient les motifs, ces perpétuelles variations posent le problème de la mise à jour continuelle des tests, — par exemple sous la forme d'un annuaire comme en publient les organisations de consommateurs américaines ou britanniques.
Par ailleurs, afin de ne pas influencer directement les choix des lecteurs, les tests publiés en Suisse se bornent à fournir des résultats chiffrés d'essais, assortis d'explications fort techniques, sans donner d'appréciations globales plus directement utilisables par les acheteurs potentiels. Il y a à cela une raison bien simple, c'est que les résultats chiffrés d'essais techniques bien déterminés sont inattaquables, en particulier par le fabricant du produit testé.

La diversité des besoins

Par contre, il est beaucoup plus délicat de dire de façon vraiment objective si un produit est bien adapté aux besoins d'utilisateurs quelconques. En effet, les besoins sont extrêmement divers, aussi bien dans leurs composantes objectives que subjectives. Une voiture est choisie en fonction technique de son utilisation, mais aussi pour des raisons subjectives de pure esthétique ou même de prestige.
Dans l'ordre logique des priorités, il est bien évident que ce sont les critères techniques qui priment, et dans les régions économiquement pauvres, ce sont même les seuls critères qui entrent en considération, voir l'exemple des fameux uniformes Mao. Mais dès que le niveau économique d'un pays dépasse la satisfaction des simples besoins vitaux, l'homme a rapidement un besoin tout aussi impérieux d'une satisfaction esthétique qui est heureusement loin d'être normalisée; l'ennui naquit un jour de l'uniformité et la mode Mao tend à s'assouplir dès que possible.

Des critères multiples

Dans une économie développée et une société libérale, les critères rationnels et irrationnels ont un poids commercial. Un rationalisme austère serait injustifié. Dans ces conditions, il devient vite périlleux de formuler des avis globaux généraux sur l'adéquation d'un produit, car cela mène à méconnaître la composante subjective. En effet, le fabricant d'un produit déconseillé aurait beau

Congo

S'en aller

Et si loin

Quand le fleuve est ici

Béant parmi les uns

Guéant parmi les autres

Sous la lumière crue —

Et tous les masques tombent.

Gilbert Trolliet

Genevois, à vos plumes!

Les occasions de signer ne manquent pas, ces jours-ci, aux Genevois, et c'est le moins que l'on puisse dire !
Le plus difficile reste certainement de ne pas confondre les six textes que des militants zélés proposent aux citoyens. Sont en effet à disposition :
— une pétition pour les pistes cyclables à l'intention des écoliers ;
— une pétition contre Verbois-nucléaire ;
— une initiative pour le blocage des loyers (MPF) ;
— une initiative socialiste pour l'impôt sur la richesse :
— une initiative sur les 40 heures (LMR et POCH) ;
— une initiative « logement », lancée par le Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement.